



Hip-hop, de la pratique en amateur à la structuration économique

Le mouvement hip-hop a permis l'expression de nombreux jeunes. La reconnaissance de ce mouvement par les instances culturelles ou la « percée » d'un certain nombre de groupes dans l'univers médiatique voire marchand posent la question des débouchés éventuellement professionnels de ces pratiques amateurs. Pierre Delva, agent de développement culturel à Saint-Priest (Rhône) de 1992 à 1998 a accompagné le groupe *Accrorap* dans sa structuration professionnelle. Actuellement délégué territorial à l'animation à la fédération Léo Lagrange de l'Isère, il suit les dynamiques du collectif hip-hop de l'agglomération grenobloise et apporte ici quelques éléments de comparaison et de réflexion.

Le Hip-Hop est une culture issue de l'urbanité. Comme dans de nombreux pays, beaucoup de jeunes en France s'adonnent à ce langage artistique ; ils trouvent à travers les valeurs qui le fondent, une façon d'aborder le dialogue avec la société. Ils expriment leur perception du monde et parlent de modernité. Les dérives violentes qui émanent de certains groupes musicaux hip-hop peuvent parfois inquiéter quant aux objectifs de certains jeunes. S'il est vrai qu'historiquement une certaine violence est à la base de ce mouvement contestataire, il n'en demeure pas moins que la finalité de ses acteurs est de s'exprimer, d'exister différemment, de transformer cette violence.

Lorsqu'elle est utilisée à bon escient, l'énergie de ce mouvement permet de guider des jeunes dans de véritables parcours de réussite sociale et économique. J'ai choisi pour illustrer ces propos de comparer deux structures dont la mission est d'accompagner l'émergence des pratiques et des initiatives des jeunes dans le domaine artistique : le secteur « développement culturel » à Saint-Priest et le « collectif hip-hop – CH2 » à Grenoble.

Le secteur « développement culturel » de Saint-Priest est un élément de la politique culturelle et socio-culturelle municipale. Il vise à mettre en relation les professionnels de la culture et ceux de l'animation en lien avec le public jeune. Deux services municipaux en sont chargés : culture et enfance-jeunesse. Ils ont pour objectifs de soutenir l'émergence des pratiques artistiques des jeunes de la ville en favorisant les actions de formation, de mettre en synergie les différentes structures culturelles et équipement de quartier de la ville afin d'améliorer l'accompagnement des pratiques amateurs, d'éduquer les publics jeunes par la mise en œuvre d'actions artistiques et culturelles spécifiques. Un agent de

développement culturel est à temps plein et le budget annuel de fonctionnement hors salaires est d'environ 500 000 F tous financements confondus : commune, contrat de ville, État, collectivités territoriales, FAS... Le groupe de danse hip-hop *Accrorap* né en 1992 a ainsi pu être soutenu à une époque où émergeait une reconnaissance officielle de ces pratiques.

Le collectif hip-hop (CH2), agglomération grenobloise, est une association regroupant plus d'une trentaine de groupes et d'associations de jeunes artistes tournés vers le mouvement hip-hop (groupes de rap, de danse, taggeurs, D'jays, musiciens, etc.). Le CH2 collabore avec Cap Berriat, structure socio-culturelle associative (affiliée à la fédération Léo Lagrange) dont les objectifs principaux sont communs à toutes les structures socio-culturelles de ce type : permettre un développement individuel des adhérents à travers la pratique d'activités dans des domaines artistiques, culturels et sportifs, ainsi que des animations de centre de loisirs sans hébergement destinés aux plus jeunes. Le secteur hip-hop vise l'accompagnement des initiatives des jeunes dans le domaine du hip-hop et le développement de ces pratiques (aider les pratiquants à se structurer, à se former, à mettre en place des événements...). Le collectif n'a pas de moyens financiers propres mais bénéficie des moyens du secteur hip-hop de Cap Berriat entièrement consacré aux activités du collectif (événements, productions artistiques diverses, éditions d'un fanzine...). Le budget annuel de fonctionnement hors salaires est d'environ 300 000 F tous financements confondus : commune, contrat de ville, État, collectivités territoriales, participations des usagers, FAS... Quatre animateurs spécialisés de Cap Berriat (emplois-jeunes) sont chargés d'animer ce collectif.

Les objectifs diffèrent entre ces deux dispositifs et sont liés à la nature des missions et aux contextes locaux. Cependant, **des points communs** sont observés autour de la notion **d'accompagnement des initiatives des jeunes**. Il s'agit bien d'amener des individus ou des groupes vers une pratique plus régulière de leur art, de les guider vers une plus grande autonomie, et de les aider dans leur démarche.

VERS LA STRUCTURATION ÉCONOMIQUE ?

L'expérience d'Accrorap montre de manière exemplaire **le passage réussi** d'un groupe de jeunes amateurs autodidactes (comme presque tous les jeunes artistes du hip-hop¹) vers une structuration professionnelle et économique. Le chiffre d'affaire de cette jeune compagnie avoisine aujourd'hui les deux mil-



lions de francs, huit à quinze personnes sont embauchées. C'est une des rares compagnies de hip-hop subventionnée par le ministère de la culture (principal facteur de reconnaissance pour une compagnie de danse française). Les subventions publiques représentent à peine 20 % pour un auto-financement à hauteur de 80 % (vente de spectacles, stages de formation...).

L'ascension de cette compagnie s'est produite lors de la deuxième vague du mouvement hip-hop en France (1994-1997, la première vague commence en 1984 avec les *Blacks*, *Blancs*, *Beurs* en Île-de-France et *Traction Avant* en Rhône-Alpes). Parallèlement à l'attrait croissant du monde artistique pour le hip-hop, les institutions politiques et notamment celles liées à la politique de la ville (FAS, DRAC) ont compris le fort potentiel d'intégration sociale de ce mouvement pratiqué par les jeunes des banlieues, dont une majorité est issue de l'immigration. L'intégration professionnelle n'est en effet pas la principale motivation pour ces institutions même si elle est imaginée dans certains cas.

Les principales institutions artistiques françaises ont alors permis à de jeunes chorégraphes hip-hop d'émerger. Ainsi à Lyon, la Maison de la danse a coproduit et/ou programmé un nombre significatif de compagnies telles qu'*Accrorap*, *Azanie*, *Samir Hachichi*, *Zoro & Co*, *Käfig*, et d'autres, et permis ainsi leur reconnaissance par le public. De nombreux événements ont également conforté ces artistes en devenir : les rencontres régionales de danse hip-hop, puis nationales, puis européennes, *De-ci, de-là* (Saint-Priest), le défilé de la *Biennale de la danse* de Lyon, etc.

À Grenoble, le mouvement hip-hop semble seulement commencer à mobiliser les institutions locales et le public. Une seule compagnie de danse ACA, est connue au niveau régional. Quelques groupes de musique commencent à faire parler d'eux *Lyrical Staff*, *Melting Pot*... et à « s'en sortir ». Le CH2 commence à faire référence auprès des institutions régionales pour son travail d'organisation auprès des groupes du département, il fait beaucoup parler de lui à Grenoble et ses alentours en participant régulièrement à des événements publics : Festival Rocktambule, Rencontres de danses hip-hop... Il n'est pourtant pas encore vraiment reconnu sur le plan artistique (aucune production n'a été produite par une institution artistique ou un producteur privé et la DRAC ne subventionne pas encore sur des budgets de droit commun).

La dynamique produite localement depuis deux ans permet cependant d'imaginer une issue économique pour certains membres du collectif. Son organisation avec Cap Berriat et notamment le secteur « multicom » (qui accompagne les initiatives liées à la communication multimédia) renforce cette perspective.

Si la danse hip-hop a su émerger au plan professionnel (mais cela représente moins de dix compagnies en France²) **il n'en est pas de même pour les groupes de rap** de Rhône-Alpes. En France, la danse est essentiellement financée par les institutions publiques (subventions, achat de spectacles, de stages de formation...). Ce qui n'est pas le cas du rap qui lui, est positionné sur le secteur marchand privé (producteurs, show-business, etc.). Les groupes qui vivent sont ceux qui ont réussi à signer avec une maison de disque (une major) et dont les ventes sont suffisamment importantes pour faire vivre tout un système. Peu réussissent à « percer ». Il existe une forme d'organisation alternative mais marginale que sont les labels indépendants comme *Le Côté Obscur* à Marseille, émanant de groupes qui sont parvenus à gagner suffisamment d'argent pour s'auto-produire et produire à leur tour de jeunes groupes talentueux mais ignorés des maisons de disques (ou qui revendiquent leur autonomie vis-à-vis des producteurs privés).

Si la professionnalisation reste l'objectif principal de beaucoup de jeunes, elle n'est pas celui des « accompagnateurs » en raison de son caractère aléatoire difficile à gérer dans une démarche de projet. De plus, la chance de professionnalisation reste infime : **axer l'accompagnement des initiatives sur cet objectif serait dangereux pour les jeunes dans la plus grande majorité des cas.** D'ailleurs, la finalité des pratiques artistiques en amateur est-elle uniquement économique ? La vitalité dont font preuve les amateurs laisse croire que non ; la sémantique du mot amateur le prouve également. ■

Pierre DELVA, Léo Lagrange Isère

1. Certains ont des formations chorégraphiques en jazz, danse moderne et contemporaine, ou ont pratiqué des stages de hip-hop.

2. Le film *Génération hip-hop* de Jean-Pierre Thorn retrace bien le parcours de ces jeunes.